



Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20230516-202325-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize mai, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 12

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ, Audrey JOLLY, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé :

Secrétaire de séance : Gilles NAVELLIER

DELIB_2023/25_Finances

Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'équipement des conseillers techniques à l'ASA DFCI de Brach

Monsieur le Maire,

RAPPELLE au Conseil Municipal que la commune de Brach apporte son soutien financier aux associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget primitif 2023,

VU la demande écrite, via le Cerfa n°12156*06, d'une demande de subvention exceptionnelle dans le cadre d'achat d'équipement des conseillers techniques par la DFCI de Brach.

PROPOSE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € soit 10% du montant de l'investissement.

Monsieur Chaussonnet et Monsieur Chein faisant partie du bureau de la DFCI, ils ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres votants,

D'ALLOUER à la DFCI de Brach la subvention exceptionnelle pour l'achat d'équipement des conseillers techniques citée ci-dessus pour l'exercice 2023.

Les crédits sont portés au budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

G.NAVELLIER

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66